

Concours départemental de la Résistance et de la Déportation
Année scolaire 2015-2016
Premier degré

Règlement

Ce concours est ouvert aux élèves des classes de CM2, de CM1-CM2 ou de CE2-CM1-CM2.

Ecoles concernées : toutes les circonscriptions du 1er degré du département : Vesoul I, Vesoul II, Lure, Luxeuil et Gray.

Thème : Internement et déportation

I - Sujet proposé :

« Des enfants et des adolescents ont été internés ou déportés. Pour essayer d'oublier leurs terribles conditions de vie, ils ont dessiné, écrit des poèmes ou des lettres à leurs parents. Grâce à la solidarité, un petit nombre a été sauvé.

En vous appuyant sur des témoignages écrits, des lectures ou autres sources, imaginez comment ils ont vécu pendant leur internement et à leur retour. »

II – Productions individuelles et/ou collectives :

Productions individuelles et/ou collectives par groupe ou par classe qui peuvent être présentées sur divers supports : productions écrites, affiches, supports numériques, multimédia, poèmes, mises en voix, productions plastiques, etc...

La réalisation des épreuves du concours départemental de la Résistance et de la Déportation est laissée à l'initiative de l'équipe pédagogique.

III - Préparation au concours :

♦ Références aux programmes du cycle III :

«L'étude des questions suivantes permet aux élèves d'identifier et de caractériser simplement les grandes périodes qui seront étudiées au collège. Elle s'effectue dans l'ordre chronologique par l'usage du récit et l'observation de quelques documents patrimoniaux. Il ne s'agit donc, en aucune façon, de traiter dans tous leurs aspects les thèmes du programme

mais seulement de s'assurer que les élèves connaîtront les personnages ou événements représentatifs de chacune de ces périodes» (référence au BO n° 3 du 19 juin 2008).

En ce sens, l'approche de la Résistance et de la Déportation font partie des événements représentatifs du XXème siècle.

Progression en histoire pour le cycle III, Eduscol janvier 2012, site : eduscol.education.fr

« Les élèves apprennent à narrer des faits réels, à décrire, à expliquer une démarche, à justifier une réponse, à inventer des histoires, à résumer des récits, à écrire un poème, en respectant des consignes de composition et de rédaction. » (référence au BO n°3 du 19 juin 2008)

Bibliographie :

- Raconte-moi...la Déportation dans les camps nazis Agnès Tribel Nouvelle Arche de Noé 2005
- Auschwitz expliqué à ma fille Annette Wieworka Seuil 1999
- **Thomas Geve dessins d'un enfant survivant des camps de concentration** DVD ecpad2009
- 700 jours en enfer Histoires vraies Fleurus Presse n°136 janvier 2005
- Un violon dans la nuit La mémoire des camps Didier Daeninckx Rue du monde2003
- Les amis séparés Elèves de CM1-CM2 école Matisse Vesoul ANACR 70 2014
- Les sanglots longs des violons Violette Jacquet-Silberstein et Yves Pinguilly Oskar Jeunesse 2005
- Les enfants d'Izieu Rolande Causse Syros Jeunesse 2004
- Les enfants d'Izieu 6 avril 1944 Pierre-Jérôme Biscarat Editions Le Dauphiné 2007 (pour l'enseignant)

Ces ouvrages se trouvent dans la **valise pédagogique "Déportation"** disponible à Canopé.

D'autres, intéressants, sont disponibles chez Colette GAIDRY :

- Plus jamais Mozart Michael Morpurgo Gallimard Jeunesse 2009
- Une petite-fille privilégiée Francine Christophe L'Harmattan 1997
- Poèmes de Francine Christophe : "La photo déchirée et autres poèmes" et "Vous parlerez pour nous"

Sitographie :

- www.memorializieu.eu
- www.grenierdesarah.org
- www.enfance-violence-exil.net : dessins d'enfants de Terezin
- www.cercleshoah.org : témoignages

Mme GAIDRY, présidente de l'ANACR 70, se tient à votre disposition pour vous fournir des renseignements et vous rencontrer dans votre classe.

Coordonnées de Mme GAIDRY :

Tél : 09 51 77 42 83

Adresse courriel : colettalise@yahoo.com

IV - Calendrier des opérations :

1) Inscription :

Les écoles qui souhaitent participer à ce concours, envoient le tableau « état intention de participation » (annexe 1) à la **DSDEN de la Haute-Saône, à l'attention de Mme Cuny, division des élèves, pour le 15 mars 2016 au plus tard** (courriel : ce.sco.dsden70@ac-besancon.fr).

2) Envoi des productions :

Les productions individuelles et/ou collectives comportant le nom de l'école, de la classe et des élèves participants seront adressées à la DSDEN de la Haute-Saône, à l'attention de Mme Cuny, division des élèves (ce.sco.dsden70@ac-besancon.fr), pour le **13 mai 2016 au plus tard**.

Joindre avec les productions **l'annexe 2** complétée ainsi que la liste nominative des élèves participants.

V - Attribution des prix :

Le jury départemental qui se réunira le 20 mai 2016 examinera les travaux présentés. Il établira le palmarès.

Les classes lauréates seront récompensées lors de la cérémonie de distribution des prix qui se déroulera le 6 juin 2016.